

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **11 octobre 2017** à **19h30**

N° délibération
D2017-07-05

Date de convocation
5 octobre 2017

Date d'affichage
5 octobre 2017

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i> 15	<i>Présents</i> 12	<i>Absents exc.</i> 3	<i>Absents</i> 0	<i>Votants</i> 15
---------------------------------	------------------------------	---------------------------------	----------------------------	-----------------------------

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge	Mme LUBNAU Dominique	Mme CAISSUTI Claudie
M. OLEKSIUK Nicolas	M. GIRARD Guy	M. MARTIN Michel
M. MULLER Jean-Marie	Mme PREVOT Nadège	
Mme MARTIGNON Sonia	Mme BOULANGE Rachel	
M. POINSIGNON Gilles	Mme DAUMAIL Martine	

Etaient absents excusés

Mme PIQUEMAL Anne	Pouvoir à M. OLEKSIUK Nicolas	
M. FALLITO Giovanni	Pouvoir à M. GIRARD Guy	
M. MARION Julien	Pouvoir à M. WOLLJUNG Serge	

Objet : **Station épuration : mise à disposition de personnel**

VU l'avis sollicité le 6 juin 2017 auprès de la Commission Administrative Paritaire concernant la demande de mise à disposition de personnel chargé du suivi de la station d'épuration ;

VU l'avis favorable, pour l'année 2017, de l'agent communal chargé du suivi de la station d'épuration ;

Monsieur le maire informe le conseil municipal que, suite au transfert de la compétence assainissement vers la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange (CCHCPP) depuis le 1er janvier 2017, le suivi et l'entretien de la station d'épuration de Silly-Sur-Nied sont désormais à la charge de la CCHCPP.

Suite à ce transfert, il s'avère utile de mettre à la disposition de la CCHCPP l'agent communal chargé du suivi et de l'entretien de la station, par convention, à raison de 5 heures par semaine.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le projet de convention présenté par la CCHCPP.
- **AUTORISE** le maire à signer la convention après obtention de l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire (CAP) du Centre de Gestion de la Moselle.

Fait à Silly-sur-Nied, le 11 octobre 2017
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied

Signature et cachet